



Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Condomois-Lomagne-Fezensac-Astarac
Gaure-Comminges-Pardiac

MIGRATIONS GASCONNES

TOME 1



Hors Série

n° 6

Claude.R.GUIRAUD, Huguette LOUBERT
Henri SUBSOL, Guy SENAC de MONSEMBERNARD
Christian SUSSMILCH

<http://genealogie32.net>

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans la contribution de :

Claude R.GUIRAUD
Huguette LOUBERT
Guy SENAC de MONSEMBERNARD
Henri SUBSOL
Christian SUSSMILCH

AVANT PROPOS

La Généalogie Gasconne Gersoise est au seuil de sa 25^{ème} année d'existence et le moment est venu de faire le point sur les études menées sur les différentes migrations qu'a connues la Gascogne en général, et le Gers en particulier, depuis le 17^{ième} siècle.

Les différentes études qui contribuent à la connaissance des phénomènes migratoires, et à notre richesse documentaire, n'auraient jamais vu le jour sans la passion des nombreux chercheurs dont vous pourrez apprécier la qualité du travail au travers des articles que nous publions dans ce premier Tome. Il faut souligner la collaboration avec la Société Canadienne Française dès 1998 avec le Programme de Recherche en Démographie Historique et en 2008 avec le Programme sur les Soldats de Montcalm originaires de notre région.

Certaines études sont d'ordre général et d'autres plus centrées sur les migrants et leur histoire personnelle. Nous avons donc décidé de publier un premier Tome plus axé sur les questions générales des migrations des Gascons. Ainsi le deuxième Tome portera sur les parcours individuels ou collectifs des différents acteurs et établira une base de données facilitant la recherche.

Je remercie ici tous les contributeurs qui m'ont accompagné dans mes propres travaux et qu'ils trouvent dans la publication de cet ouvrage l'expression de toute ma gratitude.

Christian SUSSMILCH

SOMMAIRE

<i>Autour de l'émigration Gersoise en Amérique</i>	7
<i>L'odyssée de Pierre Loubère</i>	14
<i>Émigration gersoise en Amérique au XIX^{ème} siècle</i>	32
<i>De St Michel à St Michel la vie agitée d'Antoine Théroux ..</i>	43
<i>Les Gaston de Mauvezin</i>	61
<i>Les migrations gasconnes : Le Québec et la place royale</i>	65
<i>Aux-Aussat et Lannefrancon</i>	74
<i>Regards sur la généalogie Québécoise</i>	80
<i>Une lettre de Frontenac : gouverneur du Canada</i>	87
<i>L'émigration des Barcelonnettes</i>	97
<i>Les orgues CASAVANT</i>	100
<i>54 pionniers Gascons au Québec</i>	105
<i>Passagers pour les Isles au départ de Bordeaux 1717-1787.</i>	111
<i>Gascons aux Antilles au XVIII^{ème} siècle</i>	114
<i>Émigration protestante du Fezensaguet au XVII^{ème} siècle</i>	116
<i>Programmes de recherche</i>	119

AUTOUR DE L'ÉMIGRATION GERSOISE EN AMERIQUE

Par Guy Sénac de MONSEMBERNARD

La sous-série **4M** (Police) des Archives départementales du Gers comprend trois dossiers numérotés **4 M 97**, **4 M 98** et **4 M 99**, relatifs à la délivrance des passeports, dans lesquels le chercheur peut trouver de nombreux renseignements sur l'émigration gersoise en Amérique au XIX^e siècle.

Nous nous proposons de préciser ci-après la teneur de ces dossiers, en commençant par le dossier **4 M 98** qui nous paraît le plus intéressant.

Dossier 4 M 98 : Il comporte dix sous dossiers, sept concernent la délivrance des passeports pour l'étranger:

Etat sommaire des passeports à l'étranger et à l'extérieur délivrés à la préfecture du Gers pendant les mois de janvier à décembre 1850,

Etat des passeports à l'étranger délivrés de janvier à décembre 1851,

Etat des passeports à l'étranger délivrés de janvier à décembre 1852,

Etat des passeports à l'étranger délivrés pendant l'année 1853,

Etat des passeports à l'étranger délivrés pendant l'année 1854,

Registre des passeports à l'étranger :1855,

Registre des passeports à l'étranger :1856 - 1859.

Les trois autres portent sur une matière différente, les passeports intérieurs :

8. Registre des passeports avec secours de route (1855),

9. Registre des passeports avec secours de route, années 1856 et 1857 et des passeports pour l'Algérie;

10. Registre des passeports gratuits et des visas, années 1856 et 1857 (poursuivi jusqu'en 1864).

Registre des Passeports pour l'Algérie 1861+1866 :

On se bornera à signaler que le nombre des passeports délivrés pour l'Algérie durant cette période s'élève à 61 dont 41 pour la seule année 1861.

Ces trois dossiers n'épuisent pas le sujet de l'émigration gersoise au XIX^e siècle. Ils laissent en effet en dehors de leur champ les années 1828-1849 et, semble-t-il, pour les années postérieures à 1860 les passeports délivrés par les sous-préfectures.

Or dans les années antérieures à 1850, l'émigration est déjà importante et elle s'est poursuivie après 1860 dans l'arrondissement de Mirande. On nous permettra de citer à cet égard les deux communications que nous avons publiées dans le "Bulletin de la Société Archéologique et Histoire du Gers" :

Contribution à l'étude de l'émigration gersoise en Amérique : le cas d'Estampes-Castelfranc dans le canton de Mièlan - BSAG 1^o trimestre 1993 p 13 à 30;

Note complémentaire sur l'émigration gersoise en Amérique au XIX^e siècle - BSAG 1^o trimestre 1994 p 115 à 120.

On notera que dans le cas d'Estampes-Castelfranc, sur un total de 107 départs, la moitié soit 53, ont eu lieu avant 1850 et 54 de 1850 à 1856, et que sur 1704 passeports pour l'Amérique délivrés dans l'arrondissement de Mirande de 1846 à 1867, 212 l'ont été avant 1850, 1085 de 1850 à 1859 et 477 de 1860 à 1867.



POLICE GÉNÉRALE
DE FRANCE

(P. G.)

Passé-Port

gratuit
valable pour un an.

DÉPARTEMENT
d'Oran

SOUS-PRÉFECTURE
de Mostaganem

COMMUNE
de Mostaganem

Registre
N° 110

SIGNALEMENT.

Age de 33 ans
taille d'un mètre
176 centimètres
cheveux châtain clair
front bruni
sourcils bruns
yeux bruns
nez long
bouche moyenne
barbe grisonnante
menton ras
visage allongé
teint bruni

SIGNES PARTICULIERS:

Signature du titulaire

[Signature]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



Liberté, Égalité, Fraternité.

Passé-port Gratuit

valable pour un an.

Nous, Général de brigade Commandant la Subdivision
de Mostaganem,

Invitons les Autorités civiles et militaires à laisser librement circuler de Mostaganem département d'Oran à Marville département des Bouches du Rhône, le sieur Lasmolles Pierre Crangpoul et fils qui a obtenu la grâce civile profession de Serrurier natif de Nogent département du Gard demeurant à ...

et à lui donner aide et protection, en cas de besoin.
Délivré sur l'ordre de Monsieur le Général Commandant le département d'Oran

Fait à Mostaganem, le 20 Janvier 1873.

Le Général Commandant la Subdivision,
[Signature]



GRATIS.

L'ODYSSÉE DE PIERRE LOUBÈRE,

un Gascon en Amérique au XVIII^e siècle

*Par Huguette LOUBERT
De l'antenne du GGG au Québec*

Mon ancêtre gascon Pierre Loubère, a vécu une véritable odyssée en Amérique. Jeune soldat, il devait se retrouver à 20 ans mêlé à des événements très importants de l'histoire de la Nouvelle-France. Après avoir été prisonnier des Anglais, il a fait preuve d'une grande adaptabilité au nouveau continent en mettant sur pied un commerce florissant en Acadie et par la suite, devenir un des pionniers très respectés de la Gaspésie. La tradition orale familiale, un carnet d'un de ses arrière-petits-fils, des notes de quelques historiens, mais surtout les recherches approfondies de l'infatigable Jean-Luc Loubert ⁽¹⁾ nous permettent de le suivre tout au long de sa vie depuis son départ de France.

Né à Vic-Fezensac le 2 octobre 1734, il était le second fils que nous connaissons de Blaise Loubère, marchand-boucher et de Dominique Macari, native de Lagraulais, et le petit-fils de Jean Loubère, également boucher à Vic-Fezensac et de Claire Deluc.

Il s'était engagé au régiment de la Reine et en 1755, il navigue sur *Le Lys* en route pour l'Amérique. Il va participer au cours de ce voyage à un événement qui a été un facteur important dans le déclenchement de la Guerre de Sept Ans, au terme de laquelle, la presque totalité des territoires français en Amérique devinrent anglais. Sans être en guerre avec la France, l'Angleterre captura au large de Terre-Neuve *Le Lys* et l'*Alcide* qui faisaient partie d'un important convoi militaire venant soutenir une armée de 14 000 miliciens levés au Canada.

Contexte historique (1713-1755)

Pour se remémorer le contexte historique, voici un bref résumé de la situation politique de ces années. Le Traité d'Utrecht en 1713, mettait fin à la guerre de Succession d'Espagne. De longs et difficiles pourparlers avaient finalement fait céder aux Anglais des territoires français d'Amérique: la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie. Le golfe St-Laurent ne serait dorénavant protégé que par l'île d'Anticosti, l'île St-Jean (devenue île du Prince-Edouard) et l'île Royale (île du Cap-Breton) voisine de l'Acadie.

Dans les années qui ont suivi, la forteresse de Louisbourg fut édifée sur l'Île Royale, en suivant des principes de défense inspirés de Vauban. Elle était dans le golfe St-Laurent, le seul bastion défensif contre les Anglais qui occupaient les territoires environnants et la Nouvelle-Angleterre. C'était aussi un port de pêche et d'échanges commerciaux importants entre la Nouvelle-France, les Antilles et l'Europe.

Les territoires français d'Amérique du Nord s'étendaient alors des rives du St-Laurent à la Louisiane en passant par les Grands Lacs, la vallée de l'Ohio et le Mississipi à l'intérieur des terres, soit les territoires d'environ 12 états américains actuels. Les Français et les Anglais se partageaient, non sans heurts, le commerce avec les Amérindiens.

Louisbourg devenue la troisième ville en importance au Canada avec Québec et Montréal, fut assiégée et prise par les Anglais en 1745, rendue à la France en 1748 lors du Traité d'Aix-la-Chapelle. La situation ne devait aller qu'en se détériorant car la France défendait assez mollement ses territoires. L'appétit des Anglais d'Amérique grandissait et ils profitaient d'une immigration beaucoup plus intense que celle des territoires français. L'Europe était à la veille de la Guerre de Sept Ans (1756-1763) qui aura des conséquences fatales pour l'Amérique française.

Situation des Acadiens

Les Acadiens qui vont jouer un rôle important dans la vie de Pierre Loubère, avaient refusé de prêter serment d'allégeance à l'Angleterre afin de protéger leurs biens, la pratique de leur religion et surtout d'éviter de guerroyer contre les leurs. Ils s'étaient engagés à demeurer neutres. De 1710 à 1730, ils ont vécu dans l'incertitude de leur sort. Mais sous le gouverneur Phipps, ils ont reçu la promesse verbale du respect de leurs droits et de ce fait, ont connu de 1730 à 1749 une certaine tranquillité. Cependant avec l'accentuation du conflit entre les Français et les Anglais, les autorités ont exigé à nouveau un serment sans condition et provoqué leur exil en 1755.

Ils avaient également refusé pour la plupart de quitter leurs terres pour s'installer sur l'île Royale jugée trop aride. Mais au grand dam des Anglais, ils avaient développé une flottille de petits bateaux et commerçaient avec Louisbourg, fournissant des animaux vivants, tels que bœufs, vaches, moutons et cochons; de la volaille, de la farine, du blé, de l'avoine, des pois et du bacon salé, des peaux vertes et des fourrures

EMIGRATION GERMOISE EN AMÉRIQUE AU XIX^{ÈME} SIÈCLE :

ESTAMPES-CASTELFRANC DANS LE CANTON DE MIELAN

par Guy. DE MONSEMBERNARD

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la Gascogne gersoise a contribué au peuplement du Nouveau Monde.

Le sujet n'est pas neuf. Louis Richon a publié dans le Bulletin de la Société Archéologique Historique Littéraire et Scientifique du Gers deux savantes communications sur l'établissement de nos compatriotes dans les îles d'Amérique sous l'Ancien Régime: Condomois aux Antilles au XVIIIe siècle (RS.A.G., 1978, p. 328 et s.) et Auscitains aux Antilles au XVIIIe siècle (id., p. 456 et s.).

C'est un autre chapitre de cette histoire que nous nous proposons d'aborder avec l'étude de l'émigration outre Atlantique au milieu du XIXe siècle dans une commune du canton de Miélan, Estampes-Castelfranc. Sujet limité dans l'espace comme dans le temps, mais qu'une source inédite permet d'approfondir, à savoir les notes dont l'abbé Audiracq, curé de la commune, a enrichi le registre de catholicité qu'il a tenu de 1837 à 1864.

On peut s'interroger sur la représentativité de la commune d'Estampes-Castelfranc au regard de l'émigration gersoise en Amérique. Il est certain que les Gersois ont émigré outre Océan au XIXe siècle et que leur émigration a été l'une des causes du dépeuplement du département à partir du milieu du siècle. On sait que le Gers a atteint son maximum de population en 1846 avec 314 885 âmes et qu'en un quart de siècle, de 1846 à 1872, il a perdu près de 10 % de ses habitants. La dépopulation a varié d'un canton à l'autre, mais, exceptés les deux cantons d'Auch-Nord et de Condom, elle a été générale, atteignant même 18,2 % - record départemental - dans celui de Montesquiou. Elle s'est élevée à 13,6 % dans celui de Miélan. On peut, à ce sujet, se reporter à l'intéressante carte établie par Gilbert Sourbadère in Pays du Gers, cœur de la Gascogne (tome II, carte n° 34).

Tableau n° 3. - Nombre de décès par année de départ

Année de départ	Nombre de décès
Avant 1846	8
1847	8
1848	1
1849	3
1851	1
1853	1
1854	9
Total	31

Un quart de ces décès ont une cause accidentelle: le naufrage du navire qui transportait les neuf émigrants partis d'Estampes pour la Nouvelle-Orléans le 1er novembre 1846. «Naufragés et morts» a noté l'abbé Audiracq en marge de leur liste egard de chaque nom, sauf un (oubli? ou seul rescapé ?)

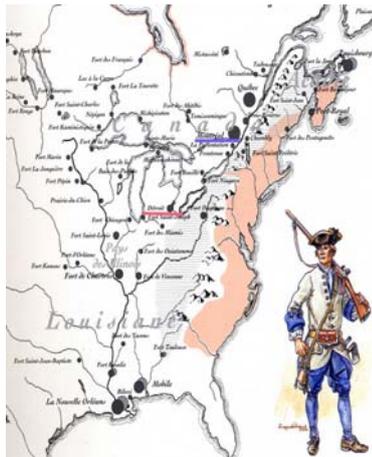
Bien qu'accidentel, un tel drame n'est pas exceptionnel. L'histoire a conservé le souvenir du naufrage du «Leopoldina Rosa» qui avait coulé quelques années auparavant à 130 km au large de Montevideo, entraînant dans la mort 270 émigrants. Les autorités du département des Basses-Pyrénées qui voyaient avec défaveur les jeunes basques et béarnais partir pour l'Amérique, en avaient tiré argument pour les dissuader d'émigrer (Jean-François Soulet, *op. cit.*, t. II, p. 90). Le naufrage de 1846 explique sans doute qu'aucun jeune d'Estampes et de Castelfranc ne se soit risqué à prendre la mer en 1847 et le faible nombre de ceux qui l'ont fait en 1848.

En dehors de ce cas qui frappe l'imagination, l'abbé Audiracq donne peu de précisions sur la cause et la date des décès. A part deux mentions «morts de la fièvre jaune en 1847 » pour des émigrants partis avant 1846, il n'indique jamais la cause et rarement la date. Lorsqu'il donne celle-ci, on constate que le décès est survenu souvent dans l'année du départ. Des vingt-deux partants de 1854, neuf sont décédés, l'un l'année même, cinq autres en 1855. Il n'est pas certain qu'il en ait été ainsi dans tous les cas. Mais il reste vraisemblable que les décès notés par l'abbé Audiracq sont survenus à des dates qui ne sont pas trop éloignées de l'arrivée en Amérique. En tout état de cause, ils se sont produits avant qu'il cesse de tenir le registre de catholicité d'Estampes.

DE SAINT-MICHEL À SAINT-MICHEL

LA VIE AGITÉE D'ANTOINE THEROUX

Par Henri SUBSOL



PROLOGUE

Il fait froid, en ce matin du premier jour de l'année 1676 dans l'église Saint Michel de Verdun-sur-Garonne. Un petit groupe de personnes entoure le baptistère. L'enfant, qui disparaît quelque peu dans les pauvres langes qui l'entourent, est né la veille et sera baptisé Antoine, comme son parrain, Antoine Martin.

Outre le prêtre, Monsieur Villenove, sont également présents Antoinette Cabaré, sa marraine, Jean Soulié, Consul, Guillaume Roumigière, notaire royal et bien entendu le père, André Theroux. Les temps sont durs, à cette époque, et les chances de survie bien minces. Personne, dans l'assistance, ne peut deviner que ce nouveau né va vivre une longue vie aventureuse (assez longue pour connaître plusieurs de ses arrières petits enfants) et créer une véritable dynastie de Theroux dont les membres sont répartis un peu partout sur le continent Nord Américain, tant aux Etats Unis qu'au Canada et de l'est à l'ouest.

LES ORIGINES D'ANTOINE

Theroux est un patronyme d'origine germanique comme il y en a tant un peu partout en France. Selon certaines sources, il viendrait d'un ensemble de mots signifiant « loup puissant ». Les premières traces de la famille « Theroux » à Verdun datent du début du XVIIe siècle. André, père d'Antoine, était né le 6 juin 1638 et était fils de Pierre Theroux et de Jeanne Delmas. Trois des frères d'André se prénommaient « Guillaume », ce qui ne simplifie pas les recherches généalogiques les concernant, mais, heureusement, André est un prénom rare à l'époque, pratiquement inusité dans notre paroisse et donc il n'y a pas de risque de confusion en ce qui le concerne.

Les choses en restent là jusqu'au 25 septembre ; ce jour là, Antoine Theroux, soldat de Monsieur Subercase, accompagné de Jean-Baptiste Madeleine se présentant comme parrain et Marie Louise Rainville en qualité de marraine, va trouver le curé de Lachine pour y faire baptiser une fille née le jour précédent de lui et de Michèle « *la femme qu'il avait épousé à Ville Marie* », l'enfant ayant vu le jour dans la maison de Marie Fortin, l'épouse de Jean Chotard dit Saintonge. Il semble que l'abbé Remy ait eu quelques doutes quant aux déclarations d'Antoine. Il fait une petite enquête, se renseigne et ayant appris la vérité sur ce mariage à la gaumine non régularisé, accepte de baptiser la petite fille, appelée Marie-Louise, mais il interdit aux soit-disant époux de vivre ensemble sous peine de damnation éternelle !

Que se passa-il par la suite ? La seule chose qui soit sûre, c'est que Michèle disparaît littéralement à partir de ce moment et que l'on ne la retrouve sur aucun document de la colonie, que ce soit les registres de paroisse ou les registres d'actes notariés. Est-elle entrée au couvent ? Il était d'usage de changer alors de nom. Mais, bien pire, désespérée a-t-elle commis l'irréparable ? Nous savons seulement qu'à partir de ce moment Antoine eut l'enfant sous sa responsabilité, ainsi que nous en avons la preuve par la suite des événements.

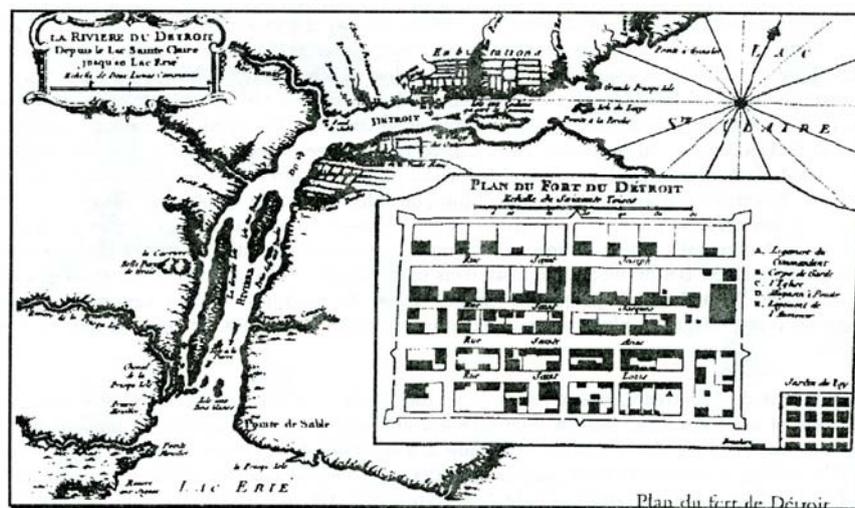
EN ROUTE POUR DETROIT

En 1706, Subercase est nommé Gouverneur de Plaisance et de l'Acadie. La compagnie où sert Antoine passe sous les ordres de Sabrevoie, autre capitaine bien connu en Nouvelle France.



Cette année-là, Antoine Laumet, dit Lamothe Cadillac, qui peut de temps auparavant avait fondé Détroit, recrute de nouveaux volontaires pour renforcer la population de cet établissement. Il recherche des couples mariés, susceptibles de s'installer rapidement comme colon (il dispose pour cela de l'autorisation royale d'attribuer des terres à sa convenance).).

Il présente ce paradis, véritable terre promise, dans les termes qu'il avait employés dans une lettre à Ponchartrain, Ministre des colonies, où il écrivait : « *Ce village, qui va devenir certainement une des plus splendide ville du continent américain, est un joli fort construit de solides pieux, contenant une soixantaine de maisons située de part et d'autre*



d'une unique rue, appelée Sainte Anne, pour des raisons qui me sont chères. Il y a une garnison disciplinée de soldats bien choisis –environ 300 des mieux entraînés et des plus vaillants du Nouveau Monde, et d'autres gens habitant là depuis plusieurs mois. Le village des sauvages, qui comprend quelque six à sept cent âmes, est à une portée de carabine. La terre est bonne à travailler et la première récolte excellente ». Ce discours séduisit une centaine de personnes ... dont notre Antoine.

Durant les mois de mai et juin 1706, les mariages succèdent aux mariages dans la paroisse de Notre Dame de Montréal puisque les futurs colons doivent être mariés. La publication des bans prend du temps, les certificats de baptême sont absents ? Qu'à cela ne tienne, des dispenses sont accordées avec beaucoup de facilité ... par Monsieur de Belmont, celui-là même qui refusa de régulariser l'union d'Antoine et de Michèle Fortin. Avait-il oublié ce funeste jour du 2 février 1701 ? Quoiqu'il en soit, il accorde « *la dispense de deux bans à Antoine Terrous, dit Lafer-té, natif de Verdun en Gascogne et à Marguerite Laforest* ».



LES GASTON DE MAUVEZIN

*Le retour d'une famille huguenote ,
ou quand la légende devient réalité .*

Par Christian SUSSMILCH

« Jean GASTON, un Huguenot, se rendit en Ecosse, en raison de "troubles " existant en France ».

C'est sur la base de cette légende familiale que le Pasteur de SURPRISE¹, Mitchell EICKMANN (GASTON par sa mère) commença ses recherches qui l'orientèrent rapidement - par l'entremise du GGG - sur Mauvezin où les Gaston sont signalés dès le XVI^{ème} siècle. Certaines branches sont encore représentées à Mauvezin et dans la région de nos jours.

Le 4 février 1588, Jean Gaston est l'un des quatre consuls de Mauvezin (avec Doat Gesse, Abraham Gissot, et Gaillard Cordier) à présenter au baptême Henry, un enfant de M. de Savailhan, en présence du roi de Navarre et Mademoiselle de Maravat².

Doat Gesse a -t-il, avec Jean Gaston, accompagné Guillaume Saluste du Bartas³ en 1587 lors d'ambassade auprès de Jacques VI d'Ecosse ? Cela n'est pas impossible car, curieusement, les Gaston américains viennent d'Ecosse.

Il y a de cela quelques années et quelques numéros, nous évoquons quelques pages de cette histoire du protestantisme encore aujourd'hui mal connue. L'importance du fait protestant en Gascogne et notamment les conséquences économiques qui découlèrent des persécutions ont été bien négligées par les historiens...Je me bornerai à renvoyer à l'article paru dans le n°15 du Bulletin : « Protestants dans la Vicomté de Fezensaguet » .

Mauvezin fut en effet le théâtre de deux fuites collectives de population : la première - la plus importante - celle du 19 septembre 1687, sera suivie par celle de novembre 1687. Ces mouvements migratoires se sont ensuite poursuivis, mais ils avaient déjà commencé bien avant. La vicomté perdit « des familles nobles, beaucoup de bourgeois riches et instruits, des marchands, des ouvriers et artisans en grand nombre »⁴.

LES MIGRATIONS GASCONNES

LE QUÉBEC (1608-1825)
ET LA PLACE ROYALE

par Christian SUSSMILCH

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES GÉNÉRALES 1608-1729

Comme nous l'avons indiqué précédemment (voir Bulletin N°14 mars 1996), la population pionnière est celle arrivée entre 1608 / 1679 et l'on dénombre 3380 pionniers (1955 pionnières, 1425 pionniers). Les trois quarts des immigrants sont arrivés avant 1680 (le recensement de 1681 dénombre 10 000 habitants). La décennie 1670/1679 peut donc être considérée comme la fin d'une époque, celle de la formation d'une société coloniale, et celle qui vit par la suite augmenter ses effectifs plus par la croissance naturelle que par l'apport migratoire.

Cette époque d'avant 1680 peut donc être considérée comme celle de la naissance de la population canadienne.

Quel était le profil des pionniers à l'arrivée ? On peut faire un quadruple constat :

L'effectif pionnier est constitué pour les plus nombreux de jeunes célibataires de sexe masculin.

Les 3/4 des pionniers ont entre 15 et 30 ans

L'âge moyen pour les hommes est de 25 ans et de 22 ans pour les femmes.

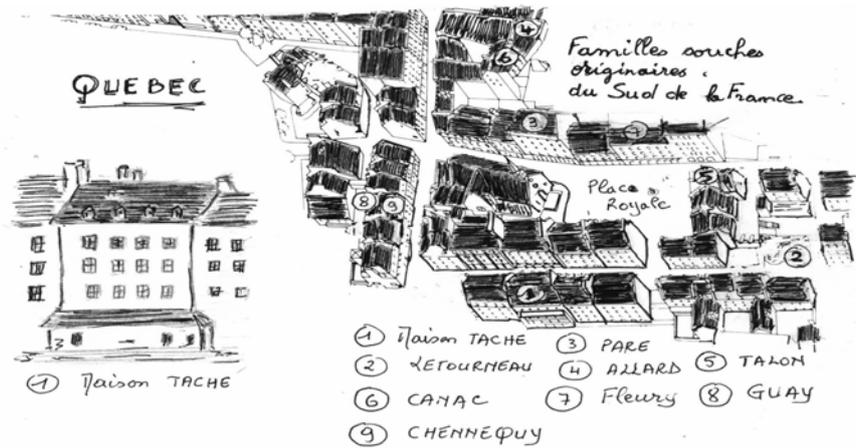
Les enfants et les vieillards sont rares (1 pionnier sur 17 et 1 pionnière sur 18, ont moins de 15 ans).

Tous les pionniers sont d'origine française, à part 2 Allemands, 3 Anglais, 7 Belges, 1 Espagnol, 2 Irlandais, 4 Portugais, 5 Suisses, 1 Acadien, et 12 Amérindiens.

LES FAMILLES SOUCHES de LA PLACE ROYALE

La Place Royale

La Pointe de Québec, aujourd'hui Place Royale, était fréquentée depuis plus de 2000 ans par les Amérindiens. C'est dire que cette Pointe se révélait être très tôt un lieu propice aux campements et aux échanges. Ce n'est donc pas par hasard que Samuel de Champlain y entreprend le 3 Juillet 1608 la construction d'un poste fortifié avec pour vocation de faciliter la traite des fourrures avec les autochtones. Ce poste attire vite les convoitises et passe dans les mains des marchands Anglais de 1629 à 1632. Après la reprise Française il connaît une progression remarquable et en 1680 tout l'espace de ce que l'on appelle la basse ville de Québec est occupée par des maisons en bois pour la plupart.



En 1682 le feu détruit 55 maisons et l'on reconstruit. De hautes maisons de pierre, des murs coupe-feu, l'absence de décoration extérieure en bois, deviennent les caractéristiques de cette place du marché qui devient le centre commercial de la Neuve France et la plaque tournante du commerce de 1633 à 1759.

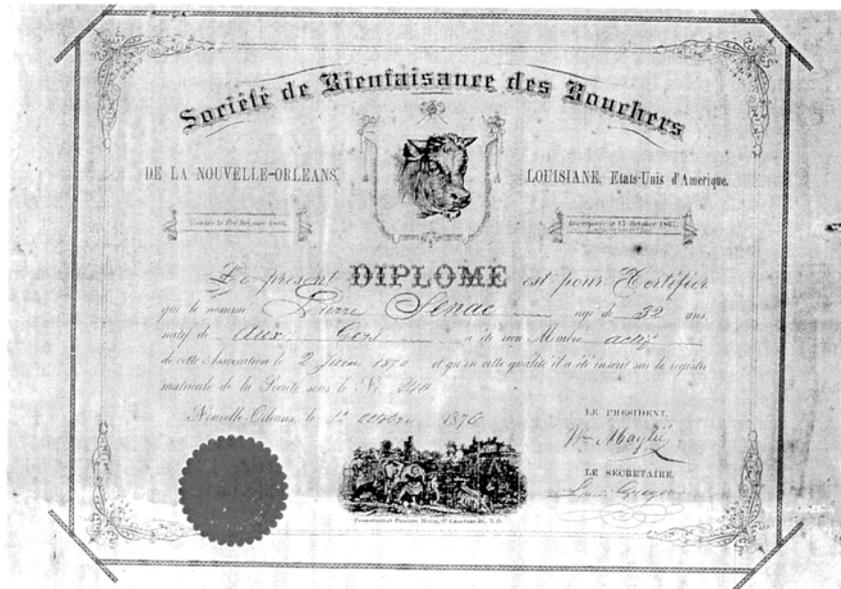
AUX-AUSSAT ET LANNEFRANCON

Extrait de « La légende des siècles »
Histoire d'une commune gersoise

Par Guy SENAC de MONSEMBERNARD



Joseph Soulés, boulanger à Buenos Ayres, est né à Aux le 22 novembre 1823 ; il est le fils de Joseph Soulés et d'Anne Lussan,



Pierre Sénac Gouby, boucher à la Nouvelle-Orléans, est né à Aux le 29 mars 1844 ;
il est le fils de François Sénac et de Bernarde Labat ;
rentré en France, il fait souche à Bernadets-Debat

L'EMIGRATION EN AMERIQUE

Nous n'avons que des indications incomplètes sur l'émigration des Auxois et Aussatois en Amérique. Le premier à s'être installé de l'autre côté de l'Océan est certainement Ambroise *Lavergne*, né à Aux le 27 avril 1736, fils de Blaise Lavergne, maître chirurgien, et de Jaquette Esquerré ; il épouse en 1761 à Louiseville, au Canada, Madeleine Joyal, et il a aujourd'hui une très nombreuse descendance, non seulement au Québec, mais aussi dans le reste du Canada et aux Etats-Unis. Sa famille habitait à Aux la maison Carrau (cf cadastre napoléonien, n° B 852) : Jean-Pierre Carrau, maître chirurgien à Aux vers 1725, était le premier mari de sa mère, Paul Carrau (1726-1786), lui aussi maître chirurgien, son demi-frère, et Jean Carrau (1754-1787), toujours maître chirurgien, son neveu.

Les départs ont été plus nombreux au XIXe siècle. C'est ainsi qu'en dix ans, de 1850 à 1859, la préfecture du Gers a délivré des passeports pour l'Amérique à dix-sept Auxois, dont neuf pour La Nouvelle Orléans, six pour Buenos Ayres et deux pour la Guadeloupe. Voici leurs noms :

pour La Nouvelle Orléans : en 1850, Jean *Palanque*, 26 ans ; en 1852, François *Dupin*, charpentier, avec sa femme Jeanne Bajon et leur fille âgée de 18 mois ; en 1853, Julien *Sénac* (Gouby), 39 ans, Baptiste *Fauries*, 18 ans, et Victor *Duffar*, 18 ans aussi, ces deux derniers d'Aussat ; en 1854, Jean-Pierre *Junca* (Micheron), 22 ans, d'Aussat, et son frère Bertrand, 18 ans ; en 1858, Marceline *Darros*, 18 ans, couturière, fille du meunier d'Aux, et en 1859, Henri *Sénac* (Mourillon), 17 ans.

pour Buenos Ayres : en 1850, Antoine *Soulès*, 18 ans, Jean *Sahuqué*, 12 ans, et Jean *Sénac*, 15 ans ; en 1851, Joseph *Soulès*, 28 ans, frère d'Antoine (v. fig. n° 1) ; en 1854, les frères *Dazet*, tous deux tailleurs d'habits, Bernard, 36 ans, avec sa femme, et Jean, 30 ans, avec sa femme et sa fille de deux ans.

pour la Guadeloupe : en 1855, Eugène *Roques*, 24 ans, et en 1859, Alexis *Roques*, 31 ans, tous deux fils de Mathieu Roques (Coumpayré).

En dehors de ces dix années, les registres des passeports n'ont pas été conservés et, de ce fait, il est impossible d'établir une liste exhaustive des candidats à l'émigration. Quelques noms apparaissent toutefois ici ou là, parfois parce que les émigrés sont rentrés dans la commune après leur séjour outre-Atlantique :

- Prosper *Burgade*, né à Aux en 1844, établi à Buenos Ayres, où il habite calle Lima, 666 ;
- Alexandre *Duffar*, frère de Victor, établi en 1870 à Galveston, Texas (v. page suivante) ;
- Louis *Sénac* (Courdou), dont la succession apporte 4075 fr. à ses neveux *Daries* en 1879 ;
- Pierre *Sénac* (Gouby), neveu de Julien, boucher à la Nouvelle-Orléans en 1870 (fig. n° 2) ;
- Pierre *Sénac* (Gentilhot), demeurant à la Nouvelle-Orléans en 1890
- Lucien *Planté* (Moujat), commerçant à Rio de Janeiro en 1895
- François *Gaubin* (Taillurguet), revenu au village où il achète la maison Armagnac et où il est surnommé « l'Américain » (ce nom est toujours donné à la maison Armagnac sur la carte IGN au 1/25000^e)
- Auguste *Cieutat*, natif d'Estampes, propriétaire en 1882 à Aussat de la maison de la Closure (C 165) où il habite avec sa femme et son fils de quatre ans né en Amérique.

A cette liste, il faut ajouter Jean-Marie *Sénac* et son épouse Céleste *Dours*, partis en 1867 pour la Nouvelle-Orléans ; Jean-Marie, né en 1848 à Bernadets-Debat, est le petit-fils de Guillaume *Sénac*, né à Aux en 1755 dans la maison du Jouanicou ; Céleste, née à Trie en 1852, est la fille de Louis *Dours*, né à Aux en 1811 dans la maison *Fauries*, sur la carrière. Ils ont une nombreuse postérité aux Etats-Unis, tant en Louisiane qu'au Texas et en Californie .

Pas de commission aux Trafiqueurs !



EN CHARGE, A BORDEAUX, POUR

BUENOS - AYRES

Touchant à MONTEVIDEO pour y déposer des passagers seulement

Le joli 3 mâts français, fin voilier

BONNE-AIMÉE

Avantageusement connu par sa navigation régulière
de Buenos-Ayres et Montevideo.

DÉPART : 5 SEPTEMBRE 1851.

Ce navire, reconnu pour être d'une marche tout-à-fait supérieure, prendra des passagers de chambre et d'entre-pont qui seront admirablement bien traités.

La *Bonne-Aimée*, sous le commandement du capitaine BRIAND, partira pour sa destination le 5 septembre prochain.

Le capitaine BRIAND, ne voulant pas avoir affaire avec les trafiqueurs et les spéculateurs de tous genres qui prélèvent sur les voyageurs d'énormes commissions, prévient MM. les passagers, dans leurs intérêts, de ne point se laisser accompagner, à leur arrivée à Bordeaux, par aucune personne, particulièrement par les maîtres ou garçons d'hôtels qui vont à leur rencontre à la descente des diligences et des bateaux à vapeur pour en faire un trafic. Les passagers, en s'adressant directement au correspondant ci-dessous, paieront un prix de passage bien réduit, vu que le capitaine n'aura pas à compter des commissions exorbitantes aux individus qui trompent si indignement les voyageurs.

S'adresser directement, pour traiter, à TARDES, à M. LARRIEU, imprimeur, rue des Grands-Fossés, 14, seul fondé de pouvoirs du capitaine et de l'Agence générale d'embarquement des passagers pour outre mer, de Bordeaux.

REGARD SUR LA GENEALOGIE QUEBECOISE

Par Henri SUBSOL

Lorsque, pour une raison ou une autre, on s'intéresse à la généalogie au Québec, on se rend compte rapidement que nos 'cousins d'outre Atlantique' bénéficient de conditions de recherche tout à fait exceptionnelles. Depuis longtemps, en ce pays si attachant, on s'est intéressé à ses racines, et dès le XVIIIème siècle de nombreuses études synthétiques ont été menées et ont fait l'objet de publications. Les chercheurs de ce qui fut la nouvelle France connaissent bien 'Le Tanguay' et 'Le Jetté'. Mais ces deux ouvrages, même si le second est en nette amélioration par rapport au premier, n'étaient pas sans reproches, il y avait des inexactitudes et des lacunes. La recherche par recoupement était souvent malaisée.

Un pas en avant considérable fut franchi quant il fut décidé d'entreprendre le fameux 'PRDH', ou Projet de Recherches Démographique et Historique. Cette œuvre, que l'on peut qualifier de colossale sans faire preuve d'exagération, avait pour but la saisie informatique de la totalité des données figurant dans les registres paroissiaux du Québec, plus celles consignées dans d'autres documents, nous en reparlerons plus loin.

Les résultats de ces travaux, qui, on s'en doute, ont mobilisé l'énergie d'une armée d'étudiants de l'Université et duré un certain nombre d'année, ont été publiés sous la forme d'une sorte de dictionnaire en plus de 27 volumes contenant, par paroisse, la totalité des BMS avec, pour chaque acte, sa nature et les noms de toutes les personnes présentes ou citées avec précision de la raison pour laquelle elles se trouvaient associées : l'intéressé lui-même, les parents, les témoins, l'officiant, etc. Par paroisse, un tri a été effectué par nature de l'acte. Bien sûr tout cela est complété par des index alphabétiques de toutes les personnes citées, avec référence des actes et indications précises permettant de les retrouver.

L'HOTEL DIEU DE QUEBEC

C'est en 1636 que Madame de Combalet lance l'idée de la création d'un hospice 'en Canada', mais il faut attendre 1639 pour que le projet prenne corps, grâce à la générosité de la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu. A partir de ce moment là les événements vont s'accélérer. Le 4 mai 1639, quatre sœurs de l'Hôtel Dieu de Dieppe s'embarquent pour la Nouvelle France. Il s'agit de sœur Marie de St Ignace, sœur St Anne de St Bernard et de sœur Ste Marie de Bonnaventure. Après un voyage harassant de trois mois, nos trois religieuses débarquent enfin à Québec. Le local prévu n'étant, bien entendu, pas encore réalisé, elles vont s'installer dans un magasin prêté par la Compagnie des Cent Associés, puis en 1640 à Sillery, près de Québec. Elles ont avec elles huit domestiques recrutés sur place et une servante qui les a suivies depuis la France, Catherine Chevalier. Leur mission : le soulagement des malades et la conversion « *des pauvres sauvages délaissés et abandonnés* ». En 1644, pour des raisons de sécurité, elles vont quitter Sillery pour s'installer, enfin, dans leur local de Québec. Leur mission va quelque peu s'élargir et les Français devenir l'essentiel de leur 'clientèle'.

L'Hôtel Dieu va peu à peu s'agrandir au fil des ans. En 1649 les Hurons chrétiens viendront se réfugier tout à côté, en 1654 on construit un nouveau bâtiment. En 1663 l'Hôtel Dieu est épargné par le tremblement de terre qui ravagea tout le pays, de l'Acadie à la Nouvelle Angleterre. En 1665 autre événement notable : l'arrivée du régiment de Carignan-Salières. La traversée ayant été rude, le nombre des malades est considérable : 130 entrées à l'Hôtel Dieu en une seule journée. En 1672 nouvel agrandissement de l'Hôtel Dieu grâce à l'Intendant Talon. Fin juillet 1685 arrivée de Monsieur de Denonville avec 500 soldats. Là aussi, la traversée ayant été marquée par plusieurs épidémies, dont le scorbut, plus de 300 malades sont hospitalisés et 20 mourront. En 1690, c'est le siège de Québec par les Anglais ... et leur défaite cuisante.

Nous pourrions continuer longtemps cette chronique, car la documentation est riche. Elle consiste principalement en deux éléments. D'abord les 'Annales de l'Hôtel Dieu de Québec de 1636 à 1716' rédigées par deux sœurs : Jeanne-Françoise Juchereau de Saint Ignace et Marie-André Regnard Duplessis de Sainte Hélène.

Parmi les autres fichiers à la disposition des chercheurs québécois, décidément bien favorisés, il faut citer le fichier 'Pionniers', de Beaugard, et surtout l'extraordinaire 'Parchemin' où l'on trouve la quasi totalité des contrats notariés, de quelque nature qu'ils soient, clairement repertoriés et indexés par rapport aux micro films de ces mêmes contrats, ce qui permet là aussi une recherche détaillée sur telle ou telle personne (le fichier 'Parchemin' entièrement informatisé, permet une interrogation sur un patronyme, affinée éventuellement par un type d'acte, un lieu, un notaire, etc.)

Mais nos amis Québécois sont gens exigeants et perfectionnistes. Aussi ont-ils entrepris le nouveau projet dont nous avons parlé au début de notre article : la Recherche Franco-Québécoise des Pionniers Canadiens. À partir des données collectées grâce aux fichiers dont nous avons parlé, des fiches de recherches ont été établies sur lesquelles ont été reportées les informations connues au Québec, à charge pour les chercheurs français, qui sont sur place, de rechercher les données manquantes, essentiellement les actes de baptême des pionniers et, dans la mesure où elle existe, l'origine sociale. L'UGMP s'est associée à cette recherche, mais rien ne se fera sans la mobilisation du plus grand nombre de chercheurs volontaires pour cette tâche, rude c'est sûr, mais très appréciée de nos amis d'outre Atlantique et qui risque, qui sait, de nous faire retrouver des 'cousins' lointains qui aimeraient tant nous connaître.

UNE LETTRE DE FRONTENAC GOUVERNEUR DU CANADA

par Guy SENAC de MONSEMBERNARD

Pour nos amis Québécois

Frontenac a été gouverneur du Canada de 1672 à 1682 et à nouveau, après une disgrâce de plusieurs années, de 1689 jusqu'à sa mort en 1698, soit au total durant vingt ans.

Il a joué - on le sait - un rôle de premier plan dans le développement de la Nouvelle France. On trouve dans l'ouvrage classique de Philippe Sagnac et A. de Saint-Léger, "*Louis XIV*", Peuples et Civilisations, P.U.F., 1949 (p. 215), un bon résumé de son action pendant son premier séjour dans la colonie: « *Le comte de Frontenac, nommé gouverneur du Canada en 1672, réussit à modifier les idées de Colbert. Dès 1674, le monopole de la Compagnie prend fin et le gouverneur, tout puissant, organise à sa façon la colonie, soumettant à son autorité les Jésuites, trop influents, maintenant les droits du roi envers et contre tous, en particulier contre l'évêque de Québec, M. de Laval, entrant même en conflit avec l'intendant. Il ligue tous les petits intérêts contre lui, mais donne au Canada une physionomie moderne et à peine espérée vers 1660. Son séjour se prolonge dix ans; et, quand il part (1682), le pays n'est plus le même. Il s'est peuplé: il renferme déjà 10 000 Français, surtout dans la vallée du Saint-Laurent, à Québec, à Trois-Rivières, à Montréal; d'autres dans les «missions» et les forts qui jalonnent la route des Grands lacs: fort Frontenac, à l'extrémité orientale du lac Frontenac (Ontario); fort Niagara entre les lacs Ontario et Erié; fort Michilimackinac, entre le lac des Hurons et le lac Supérieur.*

La Thibaudière ⁽¹⁶⁾ m'a envoyé cette année des pêches, des poires, et des pruneaux qui sont venus à bon port, à la réserve qu'on les avait mis, je crois, dans un lieu humide dans les vaisseaux parce qu'il y en avait de moisis, ce qui n'arrive pas aux autres pruneaux qu'on nous envoie et qui servent ici d'une grande manne à tout le monde, Je lui mande de m'en envoyer encore l'année qui vient et des arbres comme je lui avais demandé et dont il doit avoir le mémoire, c'est-à-dire des pruniers, des poiriers, des pommiers d'api, de calville ⁽¹⁷⁾ et de reinette, et quelques pêcheurs avec une pièce de mon vin s'il réussit cette année, fait et accommodé dans des fûts comme je lui ai déjà mandé. Tenez-y, je vous prie, la main et étendez-vous davantage sur les nouvelles du pays et sur ce qui regarde mes affaires et la manière dont on les gouverne où vous êtes. Ma femme me mande qu'elles prennent un assez bon train à Paris et ainsi je sortirai des vôtres, les lui recommandant principalement.

(10) *Eugène Marie de Béthisy, marquis de Mézières (1616-1721), époux d'Eléonore Marie Thérèse Sutton d'Oglethope. Sur le marquis et la marquise de Mézières, cf Mémoires de Saint-Simon, éd. de la Pléiade, notamment t II (p 879-880) et VII (p 790-791)*

(11) *Marie-Louise de Montmorency, marquise de Valençay (+ 1684), fille de François de Montmorency, seigneur de Bonneville, et d'Elisabeth Angélique de Vienne, épouse de Dominique d'Etampes, marquis de Valençay (1595-1692), cf Mémoires de Saint-Simon, éd. de la Pléiade, t III, p 390. Valençay est une commune de l'Indre.*

(12) *Palluau/Indre (Indre), commune entre Châtillon/Indre et Buzançais, à environ 40 km au sud-est de Loches. En 1664, Mme de Frontenac avait acheté le château de l'Ile Savary, à environ 2 km de Palluau*

(13) *non identifié; à noter toutefois que Carré de Busserole, dans l'Armorial général de la Touraine, que nous n'avons pu consulter, citerait à l'article Palluau, un Montbel de Champeron.*

(14) *commune voisine de Palluau/Indre*

(15) *non identifié*

(16) *non identifié; il existe deux familles de ce nom: les Hunault de la Thibaudière (cf C. Port, Dictionnaire historique, géographique et biographique du Maine-et-Loire, 3 vol, 1876-1878; Goutard de Launay, Recherches généalogiques sur les maisons d'Angers, 5 vol, 1893-1898); et les Porchier de la Thibaudière (cf Y. Chassin de Gueury, Filiations poitevines, Montauban, 1941).*

(17) *variété de pomme; Calville est un village de Normandie*

Je ne le saurais néanmoins le faire sans vous dire qu'à la vie et à la mort je serai toujours tout à vous. »

Frontenac

ANNEXE

GÉNÉALOGIE SOMMAIRE DE LA FAMILLE

DE BUADE DE FRONTENAC

Elle est originaire du Périgord et tire le nom de Frontenac d'un fief situé en Guyenne, entre Agen et Castillonnès. Elle s'est établie à Paris dans le sillage d'Henri IV.

I.-Antoine de BUADE, seigneur de FRONTENAC, baron de Palluau

Compagnon d'armes et écuyer du roi de Navarre, capitaine de Saint-Germain en Laye en 1594, maître d'hôtel du Roi, puis premier maître d'hôtel en 1607, conseiller d'Etat, chevalier des ordres, il a vécu dans l'intimité d'Henri IV et de Marie de Médicis.

A l'origine calviniste, il s'était converti au catholicisme après 1593.

Marié en 1583 à Jeanne de Secondat, fille de Jean de Secondat, seigneur de Montesquieu, et d'Eléonore de Brénieu, il est le père d'Henri, qui suit.

Selon O'Gilvy (*Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, t II, 1858, p 262), Gabrielle de Frontenac, qui a épousé en 1625 Louis de Noé, baron de l'Isle-d'Arbéchan (aujourd'hui L'Isle-de-Noé), était sa fille.

PASSAGERS GERSOIS POUR LES ISLES
au départ de BORDEAUX
1717 à 1787

Christian SUSSMILCH

Par l'intermédiaire de Madame BETH (elle nous a indiqué la source) et grâce à l'aimable autorisation de nos confrères généalogistes des Amitiés Généalogiques Bordelaises, il a été possible d'établir un recensement des passagers gersois pour les Isles au départ de Bordeaux.

Ce travail provient de la compilation du dépouillement (14 registres de l'Amirauté de Guyenne conservés aux Archives Départementales de la Gironde sous les cotes 6B45 à 6B58) effectué par nos collègues des Amitiés Généalogiques Bordelaises.

Ces registres mentionnent tous les passagers embarqués sur les navires ayant quitté le port de Bordeaux entre le 1^{er} novembre 1713 et le 31 décembre 1787. Dans cette première série de relevés n'ont été retenus que les passagers partant pour les colonies Françaises de l'époque dont la paroisse d'origine en France est indiquée même s'ils étaient établis dans les « Isles ». Une fiche a été établie pour chacun des passagers et y figurent les renseignements suivants :

- Nom et Prénoms
- Age
- Date de départ (plutôt inscription sur le Registre)
- Port de destination
- Métier
- But du voyage
- Noms du Navire et du Capitaine.
- Observations éventuelles : titres, fonctions, nom du mari pour les épouses.
- Religion, élément le plus important, dans les années 1780 seuls les catholiques étant admis à partir pour les Isles.

Assez souvent les femmes mariées ne sont mentionnées dans les registres que sous le nom de leur époux.

GASCONS AUX ANTILLES AU XVIII^{ÈME}

1717 A 1802

Christian SUSSMILCH

Dans nos N° 10 et 11 étaient présentées des listes de Gascons en partance pour les Isles (“ 656 Passagers pour les Isles au départ de Bordeaux 1717- 1787”) et des pionniers pour le Québec (“54 Pionniers Gascons au Québec ”) .

Depuis, notre ami Elie DUCASSE devait nous indiquer une source intéressante en matière d’émigration: les articles de Louis RICHON, parus dans les N° des 3 ème et 4 ème Trimestre 1978 du bulletin de la Société Archéologique du Gers (BSAG), présentaient un recensement des Condomois ou des Auscitains décédés ou mariés aux Isles et que l’on peut qualifier d’émigrants. L’occasion était trop belle d’établir une base de donnée informatisée permettant des recoupements avec notamment les travaux cités ci-dessus.

Mr COURTES, Président de la Société Archéologique du Gers, que je tiens encore ici à remercier, me permettant d’exploiter ces deux articles, je me mis au travail. Ainsi près de 600 émigrants ont pu être dénombrés pour la période 1717- 1802.

Dans le numéro 22 vous trouviez donc une liste de Condomois. Par Condomois il faut entendre les habitants du diocèse de Condom. Cette division d’ancien régime dessinait grossièrement un triangle “Le plus grand côté, orienté Nord-Ouest-Sud-Est suivait la rive gauche de la Garonne depuis les portes de Marmande (Fourques était la paroisse la plus septentrionale) jusqu’à Auvillar. Cassaigne était au sommet opposé, tout à fait au Sud ” souligne Louis RICHON .

Seulement 25 des 157 paroisses qui composaient le diocèse correspondent à 14 de nos communes Gersoises. 4 paroisses sont situées dans le département du Tarn et Garonne, et le reste, dans le département de Lot et Garonne. Le diocèse d’Auch, qui se confond actuellement avec le département du Gers, avait sous l’ancien régime une toute autre configuration. Il s’étirait dans la direction Nord-Sud au lieu d’avoir un grand axe orienté est-ouest.

PROTESTANTS EN FEZENSAGUET AU XVII^{ÈME} SIÈCLE

Christian Sussmilch

Apanage d'un des cadets de la maison d'Armagnac, le Fezensaguet échut par héritage en 1295 à Gaston fils de Géraud V d'Armagnac qui lui donna les coutumes. La vicomté devint donc indépendante à la fin du XIII^{ème} siècle, avec sa dynastie, son histoire, ses intrigues...

Marguerite d'Angoulême - sœur de François 1er - par mariage avec Henri d'Albret apporta l'Armagnac et le Fezensaguet à la Navarre. Dès lors on peut aisément comprendre que le Fezensaguet ait une histoire protestante.

Pour une vision plus exhaustive de son histoire on se reportera, avec profit, à l'ouvrage « *Le Protestantisme dans la Vicomté de Fezensaguet* » de Jean Philippe de BARJEAU dans la 2^{ème} Edition revue et augmentée, éditée en 1987 par Les Amis de l'archéologie et de l'Histoire de Mauvezin, qui m'ont aimablement autorisé d'exploiter la liste des réfugiés établie par Jean Philippe LABROUSSE. Monsieur LABROUSSE me fait d'ailleurs remarquer que certains réfugiés sont issus de « Mauvezin » au sens large, c'est-à-dire du Fezensaguet (Monfort, Puycasquier, touget, Maravat...). L'origine précise des réfugiés est en effet souvent difficile à déterminer. Les sources sont souvent constituées de lettres de réfugiés à leurs familles restées sur place et qui donnent des nouvelles de voisins également réfugiés. En outre certains des réfugiés de la liste ne sont Mauvezinois (au sens large) que par alliance ou parce qu'ayant séjourné dans le Fezensaguet (par exemple Jacob ROUFFIGNAC pasteur à Puycasquier).

La destination de nos huguenots(Angleterre, Hollande, Allemagne...) n'était aps toujours définitive, certains d'entre eux ayant plusieurs fois changé de pays, poursuivant parfois leur voyage jusqu'en Irlande ou en Amérique du Nord. D'autre part certains réfugiés, surtout les plus riches, revinrent en France à la mort de Louis XIV ou même avant (ne figurent pas dans la liste ceux qui sont revenus avant 1700) afin de récupérer leurs biens et abjurèrent.

PROGRAMMES DE RECHERCHE

Au cours de ces 25 dernières années deux Programmes de Recherche ont vu la participation de la Généalogie Gasconne Gersoise.

PRDH

(Programme de Recherche en Démographie Historique)

- **1998** : PRDH . Notre participation débuta cette année là grâce aux fiches de recherches, du « Fichier Origine », transmises par le Professeur LANDRY. Plus de 1 000 migrants de la région Midi Pyrénées avaient été recensés dont 76 Gersois. C'est dire l'intérêt qu'il y avait de faire partie de ce programme à l'initiative de la Société Généalogique Canadienne Française.

<http://www.sgcf.com/>

Au fil des années des résultats intéressants ont été obtenus. On se rapprochera utilement du site Internet dont nous donnons l'adresse ci-après :

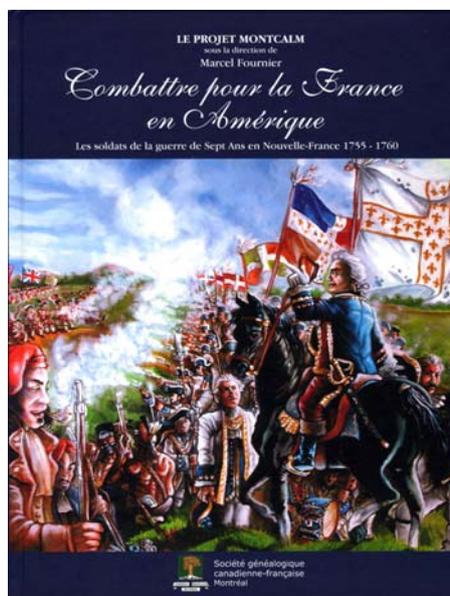
<http://www.fichierorigine.com/>

- **2008** programme Montcalm (à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la mort de Montcalm) destiné à identifier les soldats originaires du Gers ayant participé à la bataille des plaines d'Abraham. Lancé officiellement pour la recherche des soldats des troupes françaises ayant combattu en Amérique entre 1755 et 1760 (environ 9 000) décédés, installés, ou rentrés en France, afin de constituer un livre qui sera édité en septembre 2009.

PROJET MONTCALM



Recherche des soldats de Montcalm



La Généalogie Gasconne Gersoise a participé à ces deux projets, favorisant ainsi, une fois encore, «échange international fructueux avec la Société Généalogique Canadienne Française.

Pour ce qui est de l'ouvrage dédié aux soldats de la guerre de sept ans, la diffusion pour l'Europe est assurée par :

*Les Editions Archives et Culture
26 bis, rue Paul Barruel
75015 Paris
Tél.01.48.28.59.29
archivesetculture@orange.fr*

On trouvera aussi sur notre site un accès simplifié aux données concernant les travaux effectués à ce jour sur les diverses migrations :

<http://www.genealogie32.net/?q=travaux>

◦ *Migrations 1600...*

- [Huguenots, Pionniers ...](#)
- [Liste de passagers vers Saint-Domingue](#)
- [334 Gascons partis vers le Québec entre 1608 et 1825](#)
- [Condomois partis vers les Antilles](#)
- [Auscitains partis vers les Antilles](#)

<http://www.genealogie32.net/?q=node/281>

- [Les condamnés à l'Algérie en 1853](#)
- [Les émigrés Gersois en Algérie à la fin du 19ème siècle](#)

